



ATENA
Association
Territoriale des
EtudiaNts
Aquitains

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCÈS À L'AIDE ALIMENTAIRE



FÉDÉRATION ATENA



Présentation du projet

Le Comptoir d'Aliénor, épicerie solidaire et socio-culturelle basée sur le campus de Talence, à vue le jour en 2017 afin de permettre à des étudiants en difficulté financière d'accéder à des denrées de première nécessité et des produits d'hygiène pour un prix allant de 10 à 30 % de celui du marché. C'est aussi un lieu de cohésion et de mixité sociale pour tous les étudiants, par l'intermédiaire d'activités culturelles, sportives, de prévention et de santé. Tous les étudiants pourront profiter de ce lieu de vie, d'écoute, de rencontre et de partage, ce qui permettra de lutter contre l'exclusion et l'isolement. Ce projet se fixe pour objectif de favoriser les rencontres entre ces publics différents par le biais d'animations organisées à destination de tous, bénéficiaires ou non, étudiants ou non.

Pour la rentrée 2020, en collaboration avec la banque alimentaire, trois épiceries itinérantes ont vu le jour sur la Mac 04, le campus de Carreire et le campus de Bordeaux Bastide. Ces denrées alimentaires de 1^{ère} nécessité seront accessibles aux bénéficiaires, une fois par semaine. Deux jours par mois seront réservés à la vente de produits d'hygiène et scolaire (*suivant les stocks et arrivages*), aux bénéficiaires des épiceries itinérantes, sur Talence. Cette démarche permet ainsi d'augmenter le nombre de bénéficiaires qui auront également accès aux activités organisées.

Les étapes

1. L'entretien

Il vise à faire le point sur la situation personnelle de l'étudiant avec un membre du personnel de l'épicerie. Il permet de voir si le dossier est complet et qu'il remplit à priori les conditions pour passer en Comité d'Etude.

2. Le Comité d'Etude

Il statue sur l'acceptation ou le refus du dossier en fonction des capacités des épiceries et sur le renouvellement en janvier. Le comité d'étude est composé des membres de l'équipe opérationnelle et seul un membre de ce comité est habilité à accepter un dossier.



3. L'accès aux épiceries

Une fois l'acceptation par le comité d'étude, une carte vous sera fournie pour accéder à une des épiceries sur les horaires d'ouverture. La carte est strictement personnelle et ne peut être prêtée que sous certaines conditions, une pièce d'identité pourra vous être demandée. La carte est valable jusqu'en janvier et peut être renouvelée par le comité d'étude après réévaluation.

Nous ne faisons pas de crédit et l'achat des denrées ne peut se faire uniquement en espèces. Les bons alimentaires fournis par l'Université de Bordeaux et les chèques restaurants ne sont pas acceptés.

Les critères pour accéder à l'épicerie :

- Être étudiant dans l'enseignement supérieur en Aquitaine (Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux Agro, Sciences Po, Bordeaux INP, ...).
- Reste à vivre inférieur ou égal à 7€ par jour.
- Avis favorable du comité d'étude.

Pièces à fournir (*suivant votre situation*) :

- ❖ Carte d'étudiant ou certificat de scolarité (obligatoire).
- ❖ Justificatif de logement (quittance de loyer, attestation de logement, bail, ...).
- ❖ Attestation CAF (APL/ALS).
- ❖ Echancier TBM.
- ❖ Justificatif des factures ou contrats (eau, électricité, téléphones, ...).
- ❖ Notification de bourses.
- ❖ 2 derniers bulletins de salaire ou copie de contrat de travail.
- ❖ Attestation sur l'honneur de pension alimentaire versée.
- ❖ Photocopie du livret de famille si enfant(s) à charge.



Pour les justificatifs étrangers, n'oubliez pas de faire la conversion en €.

Pour les étudiants en couple, les revenus du conjoint seront pris en compte.



Etat civil

Nom :

Prénom :

Sexe :

Féminin

Masculin

Autre

Adresse :

Téléphone portable :

Téléphone domicile (*si pas de portable*) :

Mail :

Etablissement universitaire :

Nationalité :

Date de naissance : __/__/____

Cadre réservé au comité d'étude

Dossier numéro :

Date de validité :

Nom du référent :



ATENA

Association
Territoriale des
EtudiaNts
Aquitains

Situation familiale

Cochez la situation correspondante :

- Célibataire
- Marié(e)
- Divorcé(e)
- Concubinage
- Pacsé(e)
- Autre :

Résidez-vous au domicile parental ?

- OUI NON

Si non, où êtes-vous logé ?

- Résidence Universitaire Colocation Location HLM
- Autre :

Faites-vous une déclaration fiscale indépendante ?

- OUI NON Si oui, depuis quand :

Dernier montant annuel déclaré :

Exercez-vous régulièrement une activité salariée ?

- OUI NON

Type de contrat : CDD CDI Autre :

Début : Fin : Nombre d'heures :

Nature de l'emploi :

FÉDÉRATION ATENA



Composition de votre foyer (la personne avec qui vous êtes marié ou pacsé et vos enfants le cas échéant)

| Personne vivant dans le foyer | Âge | Lien de parenté | Activité / Scolarité | Observations |
|-------------------------------|-----|-----------------|----------------------|--------------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| | | | | |



ATENA

Association
Territoriale des
EtudiaNts
Aquitains

Calcul des ressources mensuelles :

| Ressources | | Charges | |
|--|--|--|--|
| Recettes mensuelles | | Frais mensuelles | |
| Salaire | | Loyer (sans déduction APL ou AL) | |
| Indemnité de chômage | | Electricité/gaz | |
| Stage | | Chauffage | |
| Bourse d'étude | | Eau | |
| Allocations adulte handicapé | | Assurance | |
| Allocations familiales CAF | | Téléphone / internet | |
| Allocations logement CAF | | Abonnement TBM | |
| Aides familiales | | Pension alimentaire versée pour un enfant à charge | |
| Autres | | | |
| | | | |
| Recette annuelles/12 | | Charges annuelles/12 | |
| FNAU : Fond national d'aide d'urgence | | Taxe d'habitation | |
| | | | |
| Total des ressources : | | Total des charges | |

FÉDÉRATION ATENA



ATENA

Association
Territoriale des
EtudiaNts
Aquitains

La formule utilisée pour le calcul du reste à vivre quotidien = (ressources – dépenses) / 30 :

Le montant ici indiqué l'est à titre indicatif et pourra être recalculé par la Comité d'Etude en fonction des documents produits.

FÉDÉRATION ATENA



Etudes

| Inscription Universitaire | Niveau d'études (bac+) | Etablissement fréquenté, filiale d'étude |
|---------------------------|------------------------|---|
| 2018-2019 | | |
| 2019-2020 | | |
| 2020-2021 | | |

Futures études envisagées ou projet professionnel (facultatif) :

Préférence d'épiceries

Classez les épiceries dans votre ordre de préférence (de 1 à 4)

Talence :

Carreire :

Mac 04 :

Bordeaux Bastide :

Informations supplémentaires :

Les données de cette partie sont à titre indicatif, et ne seront pas pris en compte dans l'évaluation de la demande.

a) Comment avez-vous connu l'épicerie solidaire ?

b) Quelles sont vos horaires et jours préférentiels pour venir faire vos achats ?

c) Quels sont vos hobbies ? Quelles sont les activités auxquelles vous aimeriez participer ou proposer ?



Charte d'engagement

(Sous réserve d'acceptation du dossier par le comité d'étude)

L'épicerie est conçue sur un principe de solidarité. Son bon fonctionnement dépend donc du comportement de chacun.

Moi l'étudiant :

- Je m'engage à respecter les lieux et les personnes afin de garantir la qualité de l'accès au service et favoriser l'engagement des bénévoles des épiceries.
- Par respect pour les bénévoles, salariés et volontaires, je m'engage à respecter les horaires d'ouvertures qui me sont communiqués.
- J'adhère à la Fédération Atena en payant la cotisation d'1€.
- Je m'engage à respecter l'épicerie attribuée par le comité d'étude, en cas d'empêchement, je dois prévenir l'équipe du comptoir d'Aliénor au moins 3 jours à l'avance. Les achats pourront être effectués par une personne mandatée par le bénéficiaire avec présentation de la carte d'adhésion. En cas de 3 absences consécutives non justifiées, le comité d'étude se réserve le droit d'exclure le bénéficiaire du système d'accès aux épiceries.
- Je m'engage à apporter mes sacs de course et un sac isotherme pour ne briser la chaîne du froid. Sans sac isotherme, aucun achat de produit frais ne pourra être effectué.
- Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier.
- Le bénéficiaire ne peut en aucun cas procéder à l'échange ou la vente des produits issus de l'épicerie sous peine d'exclusion définitive

SIGNATURES précédées de la mention « lu et approuvé » :

La commission d'attribution se réserve le droit de rompre l'accord ou de ne pas le renouveler en cas de manquement grave et répété à ces règles de fonctionnement et au règlement intérieur.



Autorisation de droit à l'image

Fédération ATENA
351 cours de la libération, 33400 Talence

Objet : Autorisation de filmer et publier des images

Je, soussignée,

Nom :.....**Prénom:**.....

Autorise, à titre gratuit **La Fédération ATENA**

- à me filmer et à me photographier lors des ateliers, animations, interviews ou soirées organisés dans le cadre de l'épicerie le Comptoir d'Aliénor

À..... le

- à effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images lors de projections à but non lucratif.
- à publier ces images sur le web
- à les graver sur DVD
- à utiliser ces images sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'épicerie ou l'association.

NB : Les légendes ou commentaires ne permettront en aucun cas de vous identifier.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à **comptoir.alienor@fede-atenaf.fr**
Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentantes et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Ce contrat est reconduit de manière tacite chaque année. La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétente à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à

Le

Signature :